

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 13 février 2015

Délibération n° 12-2015

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la modification du nombre de représentants du personnel au CHSCT portant ainsi le nombre de membres à 16, soit 8 membres titulaires et 8 membres suppléants.

Membres en exercice : 26 membres

Votes : 17

Pour :	17
Contre :	0
Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : projet de délibération

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 25 février 2015

Document mis en ligne le : 25 février 2015